le peuple.VS

Numéro 222
Septembre 2025



JAB CH-1950 Sion 1

LA POSTE

Toutes et tous à la manif à Sion le 11 octobre 5

Entretien avec Valérie Paumier de Résilience Montagne 6

Violence de la société ou société de violence ?

« Il y a trois sortes de violence. La première, mère de toutes les autres, est la violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés. La seconde est la violence révolutionnaire, qui naît de la volonté d'abolir la première. La troisième est la violence répressive, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres. Il n'y a pas de pire hypocrisie de n'appeler violence que la seconde, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième qui la tue. »

Cette citation, c'est celle de feu Helder Câmara (1909 - 1999), un évêque brésilien renommé pour ses combats pour la défense des droits de l'homme et contre la pauvreté.

Suite en page 2



Suite de l'édito

Cette citation peut faire écho à tant de choses en 2025. Les violences coloniales qui visent à la soumission d'un autre peuple quitte à en exterminer la population à petit feu. Les violences étatiques sous le joug du néolibéralisme qui cherchent à dominer les classes précaires au profit du grand capital. Ces mots font également écho au traitement médiatique qui, souvent, visibilise uniquement les violences populaires sans en décrypter les causes concrètes.

Ces violences populaires durement réprimées comme chez nos voisins en France le 10 septembre lors de la journée de mobilisation de blocage du pays. Plus près de chez nous, la Suisse a connu aussi ses révoltes avec la colère des jeunes lausannois·es après la mort du jeune Marvin. Si la violence policière n'est pas autant manifeste qu'ailleurs dans le monde, elle ne doit pas être minimisée. Les récents scandales au sein de la police lausannoise ont montré qu'un racisme systémique existait et que nous n'avions pas entrepris grand-chose pour y remédier. Toujours dans la capitale vaudoise, nous avons vu avec effarement la complicité des forces de l'ordre à l'encontre d'un homme qui venait de foncer avec son bolide sur une foule pacifique. La poignée de main après « l'interpellation » en dit long sur notre société. Que ce serait-il passé si ce n'était pas un bourgeois de cinquante ans mais une personne issue d'une minorité ? Je ne prends pas beaucoup de risque en disant qu'il n'aurait pas subi le même sort.



La violence s'est aussi manifestée dans le sens inverse, pour une fois, avec l'assassinat de Charlie Kirk, un influenceur d'extrême droite. Bien évidemment, il n'est pas question ici de se réjouir de la mort d'un individu. Pour autant, nos yeux sont restés terriblement secs les jours qui ont suivi son décès. Nul besoin de revenir sur tous les propos dangereux que cet homme a pu tenir. Nous avons pu lire ici ou là, une sorte de normalisation des propos extrêmes, une tentative d'en faire un martyr de la liberté d'expression. Or, il est bon de rappeler que tous les idéaux ne sont pas inoffensifs. Certains sont meurtriers. Ceux de Charlie Kirk comme tant d'autres réactionnaires l'étaient. Ils contribuaient concrètement à paver la voie au retour du fascisme international. A l'heure où certains tentent d'inverser les rôles en faisant passer la gauche radicale pour des haineux dangereux, il est primordial de se rappeler qu'aux USA, plus de 90 % des meurtres « extrémistes » sont commis par l'extrême droite.

Pour autant, ici en Suisse la violence sociétale est bien présente. Nous assistons à une tendance à toujours plus de néolibéralisme qui précarise de plus en plus de citoyen·nes.

Une société qui banalise la violence sociétale, qui glorifie le port d'arme pour toutes et tous, présenté comme un pilier de la démocratie alors que ces mêmes armes ôtent des vies chaque jour, y compris dans les écoles ne peut qu'engendrer d'autres violences. Le risque est bien évidemment de s'habituer à celle-ci, de banaliser le fait qu'on puisse ôter la vie de n'importe qui en un claquement de doigt. Le risque de se retrouver dans une spirale infinie. Les problèmes des USA sont, bien heureusement, propres à leur pays et il serait dommage de les importer chez nous. Pour autant, ici en Suisse la violence sociétale est bien présente. Nous assistons à une tendance à toujours plus de néolibéralisme qui précarise de plus en plus de citoyen·nes. Dans le même temps les décisions du parlement laissent également des interrogations. Quand la majorité bourgeoise décide de ne pas sanctionner un pays qui commet un génocide, quel message est adressé à la population ? Que massacrer tout un peuple pendant deux ans en finissant par les affamer délibérément en sachant pertinemment que des milliers d'enfants vont mourir ce n'est pas si grave au fond ? N'est-ce pas ici de la violence dans ces formes les plus cyniques ? Ces décisions contribuent à légitimer la violence dans la société. Nous ne pouvons feindre la surprise quand la violence d'en haut nourrit celle d'en bas. La violence institutionnelle se reproduit, elle se diffuse et finit par contaminer la société tout entière.

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

Faites vos jeux, rien ne va plus



Lorsque vous lirez mon prochain « Mot du président », les primes 2026 auront été annoncées. Cinq jours avant que je mette un point final à celui-ci, un article de presse titrait, en début de semaine, « Votre prime maladie pourrait bondir de 50 % l'an prochain ».

Eh oui : « c'est le scénario catastrophe qui pourrait frapper les assurés ». « Les réserves insuffisantes de certains assureurs » ainsi que la « hausse continue des coûts de santé » sont en cause.

Mais nous pouvons nous rassurer : toujours d'après cet article, la hausse moyenne est « estimée à environ 5 % en 2026 ». Ouf ! Dans ce grand casino helvétique des primes maladie, on peut espérer s'en tirer à pas trop mauvais compte, finalement. Je vous souhaite de faire partie des personnes particulièrement chanceuses qui se trouveront dans la moyenne et n'auront qu'à débourser 5 % de plus en 2026. Et pas celles pour qui ce sera 50 %.

Mais le système suisse est ainsi fait que la population finance bien plus fortement qu'ailleurs la santé : 5,5 % en moyenne par ménage, contre 3,3 dans l'UE – ou 1,8 au Luxembourg.

Avant même l'annonce, on se retrouve donc à devoir espérer n'avoir qu'une « petite » augmentation. Ou à devoir se préparer à lancer les démarches administratives nécessaires pour pouvoir changer de caisse. Pour ensuite se sentir soulagé. Au passage, on se sera sans doute permis de remettre en question tout le système. Mais cette satisfaction d'avoir une faible augmentation (ou d'avoir pu changer de caisse à temps) poussera à coup sûr une large frange de la population, des médias, des politiques, à fermer les yeux sur le vrai malade de toute cette affaire : le système de santé suisse.

Se soigner a un coût. Et avoir accès à un système de santé performant également. Cette augmentation des coûts de la santé n'est d'ailleurs pas en soi un problème absolu : ils peuvent être la conséquence d'une population qui vit plus vieille, de l'utilisation de nouvelles techniques de soin performantes qui permettent de soigner de nouvelles maladies, d'une meilleure prise en charge des patient·es, etc.

Mais le système suisse est ainsi fait que la population finance bien plus fortement qu'ailleurs la santé : 5,5 % en moyenne par ménage, contre 3,3 dans l'UE – ou 1,8 au Luxembourg. Et alors que les primes ont explosé au cours des 20 dernières années sans que les salaires ou les rentes ne suivent, la part des assuré·es qui renoncent aux soins augmente également. Le personnel est largement sous pression, malgré l'acceptation historique de l'initiative pour les soins en novembre 2021. Dans les régions périphériques, l'accès aux soins est un grand défi. Et sur le plan de la prévention, de nombreuses améliorations sont encore nécessaires.

Tout cela coûte, oui. Tout comme le salaire annuel du directeur de Sanitas (976 000 CHF), de la directrice de CSS (851 000 CHF), du directeur de Helsana (800 000 CHF), du Groupe Mutuel (787 000 CHF), de Swica (757 000 CHF). Gageons que, pour ces gens, l'augmentation de prime ne représente pas le souci principal, même si elle s'élève à 50 %.



Le PS Suisse travaille actuellement sur une nouvelle initiative pour une assurance-maladie publique, financée de manière solidaire. En Valais, nous avons lancé notre initiative cantonale pour plafonner les primes à 10 % du revenu des ménages. En attendant que des réformes profondes et fondamentales soient prises pour rendre la santé enfin accessible à toutes et tous dans l'un des pays les plus riches du monde, pensez à la faire signer autour de vous une fois que le coup de massue de l'annonce des primes sera tombé.

Clément Borgeaud, président du PSVR



L'Autorité à la Fête Dieu : tout un symbole !

La Fête Dieu, on y participe tous les 5 ans quand on fête son propre village ou chaque année lorsqu'on est élu·e.

Chaque catégorie a sa tenue : les grenadiers en grenadiers, les militaires en militaires, les villageoises en habit traditionnel, et les autorités… en costar… d'autorité pour les hommes, et … en villageoises pour ces dames !

C'est drôle ça, non ? Pourquoi cette différence de traitement ? En tant qu'autorité dans la catégorie autorité, on doit bien être reconnaissable comme tel, non ?

Qui sur les photos que vous avez sous les yeux fait figure d'autorité ? Surprise, ce ne sont pas ces dames en cotën traditionnel !

Il faut tout d'abord se rappeler que les femmes n'ont eu le droit de participer à la fête dieu que depuis 2003 dans la procession officielle, avec le costume traditionnel évidemment. C'est ainsi que les traditions évoluent – lentement nous dit-on.



© Studio Bonnardot

Si j'ai grandi dans ces traditions et y suis attachée, les quatre dernières années m'ont quand même permis de réaliser le poids et le prix que ces traditions annuelles pour les femmes pouvaient représenter :

1. Le costume : si l'on n'en possède pas, il vous en coûtera de CHF 100.- à CHF 150.- par jour et chaque année pour en louer un.
2. Trouver une habilleuse (qui se font de plus en plus rares) pour vous aider à le mettre en place le jour J aux aurores, les plis de soie mettant du temps à retrouver leurs lignes exactes.
3. Faire un chignon ou se rendre chez une coiffeuse car c'est particulier, il faut que le chapeau tienne.
4. Porter le costume noir et cossu toute la journée (souvent sous la chaleur de mai et sans pouvoir en enlever une partie ou déboutonner sa chemise).



5. Porter des chaussures à talons, pour le bon balancé de la robe (au bout d'une dizaine de kilomètres, la démarche est souvent très élégante et nos pieds s'en souviennent).
6. Pas trop de maquillage, pas trop de vernis à ongle voyants.

Toutes ces injonctions, faites aux femmes uniquement, m'ont ramenée à ce qu'on nous demande au quotidien : être belle et maitrisée. Alors que les hommes, eux, peuvent simplement enfiler leur costume de tous les jours, sans avoir à se soucier une seconde de tout ce à quoi nous devons porter attention.

Mais disons-le clairement, au-delà des traditions, si les hommes portent l'habit de l'Autorité, c'est parce que c'est le rôle principal qu'on leur a désigné. Et si les femmes doivent encore enfiler le costume qui les renvoie à leur condition féminine, c'est qu'on continue, malgré tout, de leur assigner cette place.

Et si les femmes doivent encore enfiler le costume qui les renvoie à leur condition féminine, c'est qu'on continue, malgré tout, de leur assigner cette place.

Cette année à la Fête Dieu, j'ai décidé d'enfiler le costume d'Autorité. Cet écart m'a évidemment valu des remarques mais quand j'expliquais simplement que j'étais venue en autorité, l'étonnement laissait place à l'acquiescement. Une nouvelle élue (hors PS) m'a même dit que si elle avait su, elle aurait fait pareil.

Comme quoi la peur du changement est souvent plus grande que le changement lui-même.

Aude Rapin

Toutes et tous à Sion le samedi 11 octobre 2025



L'Union syndicale et ses fédérations – SEV, SSP, Syndicom, Unia – appellent le monde du travail valaisan à participer à la manifestation du 11 octobre pour de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

Cette mobilisation est nécessaire, car la lutte collective – dans la rue et sur les lieux de travail – est le seul moyen dont disposent les salarié·es pour faire entendre leur voix et obtenir des améliorations tangibles.

UNIA
Le Syndicat.

En effet, chaque automne, les négociations salariales et des conditions de travail débutent dans de nombreuses branches.

Les constats sont clairs : nombre de salarié·es travaillent sans voir leur salaire suivre le rythme des augmentations du coût de la vie – primes d'assurance-maladie en hausse, charges incompressibles toujours plus lourdes.

De plus, la pression augmente dans de nombreux secteurs. Sur les chantiers, dans les hôpitaux, le commerce de détail, les secteurs privés et publics, les effectifs se réduisent, le stress s'accroît et la fatigue devient un fardeau quotidien. Les salarié·es en paient le prix sans récolter le fruit de leur implication toujours plus grande dans leur travail.



Il est donc temps qu'en Valais les salaires permettent à toutes et tous de vivre dignement de leur travail et que la richesse produite revienne aux salarié·es, à celles et ceux qui la créent.

Cette manifestation à Sion se veut un signal fort. Elle rappelle que c'est seulement avec un monde du travail organisé et des syndicats actifs et combatifs que nous pouvons obtenir de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés.

L'Union syndicale appelle donc chacune et chacun à participer à cette manifestation populaire.

Plus que jamais, nous avons besoin de toutes et tous dans la rue.

Le transport est gratuit et organisé depuis plusieurs villes. Pour s'inscrire et obtenir des informations, veuillez consulter l'affiche ci-contre.

Pour l'Union Syndicale Valaisanne
Francine Zufferey, présidente

Une montagne de dénis

Face au réchauffement climatique, qui affecte les Alpes plus que beaucoup d'autres régions, il nous a paru essentiel de donner la parole à une personne engagée sur les questions environnementales en montagne. C'est ainsi que Valérie Paumier, de l'ONG Résilience Montagne, a accepté de s'entretenir avec le Peuple.VS.

Quelle est la genèse de Résilience Montagne ? Qu'est-ce qui a motivé la création de cette association ?
J'ai travaillé dans le monde de la finance dans une grande marque horlogère suisse. Puis dans la promotion immobilière en montagne. J'ai vécu une forme de dissonance cognitive avec les problèmes environnementaux. A l'arrivée du Covid, je me suis encore plus documentée et informée sur la décarbonisation et me suis rendue compte qu'il fallait une écologie locale pour avoir ensuite une écologie globale. Comme j'étais active sur LinkedIn, la presse a commencé à me contacter et je me suis dit qu'il fallait créer une association pour parler de ces problématiques.



Votre but est également de « vulgariser » l'information climatique. Quelles sont selon vous les plus grandes idées reçues sur le réchauffement en montagne ?
L'un des objectifs est de comprendre l'origine des problèmes et de s'organiser collectivement pour y répondre. Il s'agit avant tout d'un enjeu politique. Les partis allant du centre de l'échiquier politique à l'extrême droite ne sont pas crédibles face aux enjeux environnementaux. Leur modèle repose presque exclusivement sur la croissance, sur la rentabilité. Or, lorsque nous parlons de réduire la voilure, d'arrêter de construire à tout va, nous ne pouvons pas être sur la même longueur d'onde.

C'est ce que l'on appelle une maladaptation : au lieu de changer de cap, on renforce un modèle insoutenable.

Selon vos observations, à quel horizon les stations de ski actuelles pourraient devenir non viables économiquement et écologiquement ?
En réalité, de nombreuses stations sont fragiles économiquement et misent sur une clientèle aisée pour survivre. Elles mènent donc des campagnes marketing agressives afin de pousser à « consommer » la montagne. C'est ce que l'on appelle une maladaptation : au lieu de changer de cap, on renforce un modèle insoutenable. Le rachat de Crans-Montana par l'américaine Vail Resorts en est l'exemple parfait : la montagne est réduite à un produit de rentabilité financière, au prix d'une carbonisation accrue et d'une perte de contrôle local.

Certaines stations investissent encore massivement dans l'enneigement artificiel et en sont parfois totalement dépendantes. Est-ce un moyen de survivre ou un entêtement à vouloir continuer des activités qui sont vouées à disparaitre à moyen terme en montagne ?
C'est aussi une forme de maladaptation : on s'entête à maintenir le modèle actuel, en occultant les effets directs de la captation d'eau potable pour alimenter des zones artificielles de neige de culture. On parle peu du fait que l'on « skie sur de l'eau potable » dans un contexte de raréfaction des ressources, ni des impacts sur la faune et la flore. Il s'agit pourtant de hiérarchiser les priorités. En Italie, près de 90 % des pistes sont déjà enneigées artificiellement. Sans coopération internationale et législation commune, chaque pays continue sa course à la compétitivité – comme on l'a vu pendant le Covid, lorsque la fermeture des stations françaises a profité à la Suisse. Tant que cette logique de surenchère persiste, changer de modèle restera illusoire.

Concrètement, comment organiser une planification d'une montagne quasiment « sans ski » ?
Il faudrait cesser d'alimenter le problème par un développement touristique permanent et faire avec ce que l'on a. Certaines stations misent désormais sur une clientèle lointaine, ce qui aggrave encore la situation. Le rachat de Crans-Montana par Vail Resorts que j'évoquais avant illustre bien cette logique : attirer des client·es fortunés américains ne résoudra rien, au contraire.
Une question reste pourtant absente : où sont les agriculteurs ? Certaines zones agricoles sont directement touchées par l'extension des domaines skiables, mais leur voix est rarement entendue. L'enjeu serait de réunir autour d'une même table tous les acteurs de la montagne. Les stations, les agriculteurs, les habitants, les politiques, les exploitants hydroélectriques etc. avec un médiateur neutre. Car chacun redoute les effets du changement climatique, et il est illusoire d'attendre des montagnards qu'ils renoncent au tourisme sans qu'on leur propose d'alternative.

Lors des débats sur les enjeux autour du tourisme en montagne, on nous parle du tourisme 4 saisons et notamment du développement du tourisme l'été avec le VTT par exemple. Est-ce vraiment une solution ?
Rien ne remplacera l'économie du ski. Au final, le modèle est le même, il faut de la rentabilité donc une offre toujours plus conséquente avec un développement des infrastructures. On dit parfois qu'en montagne il existe deux saisons : la saison du ski sans neige et celle des chantiers. Dès l'arrivée de l'été, les pelles mécaniques, des hélicoptères et autres machines envahissent la montagne pour remodeler les pistes ou juste pour construire de nouvelles infrastructures. L'été demeure beaucoup moins attractif que l'hiver.

On dit parfois qu'en montagne il existe deux saisons : la saison du ski sans neige et celle des chantiers.

Comment convaincre les protagonistes de la montagne d'un changement nécessaire ?
Il faut cesser la fuite en avant des investissements. A Zermatt, on construit encore des hôtels où l'on peut entrer skis aux pieds, enfermant le modèle dans une logique de rentabilité pour les 30 ou 40 prochaines années. Plutôt que d'alimenter cette course sans fin, l'argent devrait servir à rénover les bâtiments devenus de véritables passoires thermiques. Il faut également repenser la vie en montagne : certains villages comptent plus de 80 % de résidences secondaires. L'enjeu n'est plus l'attractivité, mais l'habitabilité.



Faut-il revoir totalement notre rapport culturel à la montagne : passer d'un espace de consommation à un espace de sobriété et de reconnexion ?
Absolument. L'exemple du Covid en France l'a montré : malgré la fermeture des remontées mécaniques, les stations étaient pleines. Entre balades, raquettes ou ski de randonnée, beaucoup ont redécouvert la montagne autrement. Les stations fonctionnaient alors comme de vrais villages, et non plus seulement comme des usines à ski. Peut-être faudrait-il repenser les « classes de neige » en véritables classes de découverte, sensibilisant les enfants aux enjeux de la montagne. Il y a un immense travail pédagogique à mener : expliquer, par exemple, que certains lacs sont en réalité des bassins de captage d'eau potable utilisés pour enneiger artificiellement les pistes. Les Alpes, longtemps vues comme le réservoir d'eau de l'Europe, rappellent à quel point nos ressources sont exploitées à l'heure où le réchauffement climatique s'aggrave chaque année.

Les JO d'hiver 2030 sont présentés comme une vitrine pour les Alpes françaises, mais vous parlez plutôt d'un modèle économique en sursis. Est-ce une fuite en avant ?
L'ironie des JO, c'est que le CIO, installé en Suisse, impose ses décisions aux pays hôtes. Il peut passer outre leurs lois pour atteindre ses objectifs, sans réel recours possible ni véritable possibilité de contester les projets liés à la compétition. La France, contrairement à la Suède ou la Suisse, accepte sans problème la garantie d'état en cas de pertes financières. Avec 3000 milliards de dettes, on peut bien rajouter de la dette, non ? D'autant plus que les JO seront déficitaires, à hauteur d'un milliard, peut-être même plus. On s'éloigne quand même beaucoup de l'esprit de base des JO.

Ce qui agace aussi, c'est qu'après Cortina l'an prochain, la Suisse pourrait accueillir les JO en 2034. Autrement dit, dans un même territoire, on va multiplier des infrastructures vouées à rester inutilisées. Une étude publiée il y a deux ans estimait qu'en 2100, seule Sapporo, au Japon, serait encore en mesure d'accueillir les Jeux d'hiver. Si l'on veut réellement poursuivre cette compétition, il faudrait envisager une solution durable : un site unique et permanent, à condition de ne pas en faire un nouvel eldorado du tourisme de masse. Mais une telle idée n'a que peu de chances de séduire les grandes marques, qui misent sur ces événements pour écouler leurs produits.

Vous citez l'exemple de Métabief dans le Jura comme pionnier d'une sortie progressive du ski. Est-ce un modèle réplicable ailleurs et à grande échelle ?

Là-bas, tous les acteurs se sont réunis pour réfléchir à l'avenir de la station et ont décidé d'abandonner totalement le ski alpin d'ici 2030-2035. Ils ont également choisi de ne plus investir dans le renouvellement des remontées mécaniques. Metabief dispose sans doute de moins de moyens et d'intérêts que d'autres stations, mais elle prouve que c'est possible et offre une méthode inspirante et duplicable.

Finalement, est-ce que le salut viendra des institutions, des habitants, ou de collectifs comme le vôtre qui font pression ?

De tout le monde. Les associations évidemment ont un rôle à jouer, mais tant que les politiques resteront obsédés par la croissance, aucune véritable transition ne sera possible. Mais j'ai peur qu'il soit peut-être trop tard et que nous devions nous adapter de manière subie. Avec une extrême droite aux portes du pouvoir dans de nombreux pays, il est difficile d'y voir des lueurs positives. En France, les élections municipales auront lieu en 2026 et elles seront un véritable enjeu pour certaines villes et villages.

Mais les faits sont là : certaines zones de montagne deviendront bientôt inassurables et l'habitabilité même de ces territoires sera remise en cause.

Le canton du Valais a été considérablement touché par les catastrophes liées au climat ces dernières années. Nous sommes donc aux premières loges de la multiplication des évènements climatiques dont les experts alertent depuis des décennies. Et pourtant, aux yeux de certains politiques ainsi qu'une partie de la population l'écologie a une connotation péjorative. Y-a-t'il une méthode « miracle » pour que l'écologie soit prise au sérieux ?

Certains politiques préfèrent minimiser le rôle du réchauffement climatique, en prétendant que « les montagnes ont toujours bougé » et que tout cela relève de la fatalité. C'est une stratégie électoraliste : maintenir le déni pour préserver la croissance. Mais les faits sont là : certaines zones de montagne deviendront bientôt inassurables et l'habitabilité même de ces territoires sera remise en cause. Le phénomène touche déjà d'autres régions, comme en Normandie où certaines zones côtières ne trouvent plus d'assurance. Sans courage politique pour affronter ces réalités, le déni climatique nous conduira droit dans le mur.

Propos recueillis par la rédaction



Débrief - Session de septembre 2025



Promouvoir la culture, cultiver l'invisible pour révéler l'essentiel.

Au cours de cette session, les parlementaires ont travaillé sur de nombreux objets, parfois jusque tard dans la soirée. La révision de la Loi sur la promotion de la culture (LPrC) s'impose pour mieux répondre aux enjeux actuels : durabilité, accès, formation artistique et reconnaissance de nouvelles formes de création. Le projet a suscité un débat soutenu, avec 117 amendements déposés, montrant l'importance de la culture au-delà des clivages. Certains groupes ont toutefois tenté de vider le texte de sa substance, notamment en supprimant le principe de durabilité sociale, économique et environnementale. Malgré cela, grâce au travail en commission et à l'engagement de notre Ministre Mathias Reynard, des avancées notables ont été obtenues : soutien accru aux artistes, amélioration de leurs conditions de travail, développement du cinéma, renforcement de la culture à l'école et augmentation des financements pour les écoles de musique, danse, théâtre et cirque. Une deuxième lecture est attendue.

Le rôle des pharmacies a été renforcé, un infirmier cantonal est disponible, une permanence dentaire et des aides aux soins dentaires ont été mises en place, et les thérapies de conversion sont interdites.

L'année a été intense également sur le plan de la santé. Le Conseil d'État, appuyé par un expert, a lancé des mesures d'efficience dans les hôpitaux. Le Valais poursuit ses rénovations (Viège-Brigue, Sion-Sierre) et améliore les conditions de travail (EPT supplémentaires, baisse de l'absentéisme et de la rotation, augmentation des salaires). Le rôle des pharmacies a été renforcé, un infirmier cantonal est disponible, une permanence dentaire et des aides aux soins dentaires ont été mises en place, et les thérapies de conversion sont interdites. Face à la saturation des urgences et aux problèmes de santé mentale des jeunes, des mesures concrètes ont été prises : équipes mobiles, consultations en ligne, numéro unique pour urgences non vitales, renforcement ambulancier. Le débat hospitalier se poursuit, certains élus demandant trois hôpitaux centraux, tandis que le ministre rappelle que le modèle actuel (cinq hôpitaux répartis selon population et pôles de compétences) garantit qualité et efficience. La valorisation du point TARMED et le dossier électronique du patient progressent, mais la prévention reste sous-financée.

Matthieu Sartoretti a été élu tacitement juge cantonal à la Cour de droit public, invitant à réfléchir à l'absence de juges issus de notre parti au Tribunal cantonal.

Le rapport annuel 2024 de la Commission interparlementaire « Détention pénale », présenté aux parlements de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève, Jura et Tessin, souligne le manque de places, la surpopulation carcérale et les difficultés concrètes qui en découlent. Le Valais a rempli sa part avec l'agrandissement de Crettazleng et Sion et l'extension prévue de Pramont. D'autres cantons accusent du retard. Des avancées restent nécessaires, notamment le port généralisé du bracelet électronique dans les cas de violence conjugale et la conversion des peines privatives de liberté pour amendes en travaux d'intérêt général. L'accompagnement éducatif et thérapeutique des détenus, particulièrement des jeunes, reste primordial pour prévenir la récidive et renforcer la réinsertion.

Le Grand Conseil a accepté la modification des lois d'application du droit pénal des mineurs, alignant la pratique sur la justice restauratrice. Les députés du PSVr ont refusé la modification des lois d'application du code pénal et de procédure pénale suisse, en raison notamment du droit de recours pour l'État contre certaines décisions indépendantes du Tribunal de l'application des peines et des mesures (TAPEM).

Un crédit de 10 millions a été voté pour soutenir Blatten après l'éboulement du 28 mai 2025, écartant exceptionnellement le principe de subsidiarité. Notre groupe salue cette solidarité, tout en regrettant qu'une efficacité similaire ait fait défaut lors des événements survenus à Sierre.

Le Grand Conseil a également accepté un postulat en faveur d'une convention collective pour le personnel des institutions sociales, ouvrant la voie à l'harmonisation des salaires et des conditions de travail.

Enfin, notre groupe a remporté plusieurs victoires cette session, fruit d'un travail approfondi en commissions et de l'engagement déterminant de notre Ministre. Savourons ces succès et continuons la lutte avec la même énergie et détermination !

Aferdita Bogiqi, députée



NON au changement de système de l'impôt immobilier !

Ce n'est pas à la classe moyenne et aux locataires de payer la facture.

Le 28 septembre 2025, le peuple suisse est appelé à voter sur un projet de réforme présenté comme une simplification fiscale. En réalité, il s'agit d'une redistribution massive en faveur des plus riches et d'une lourde charge supplémentaire pour la classe moyenne et les locataires.

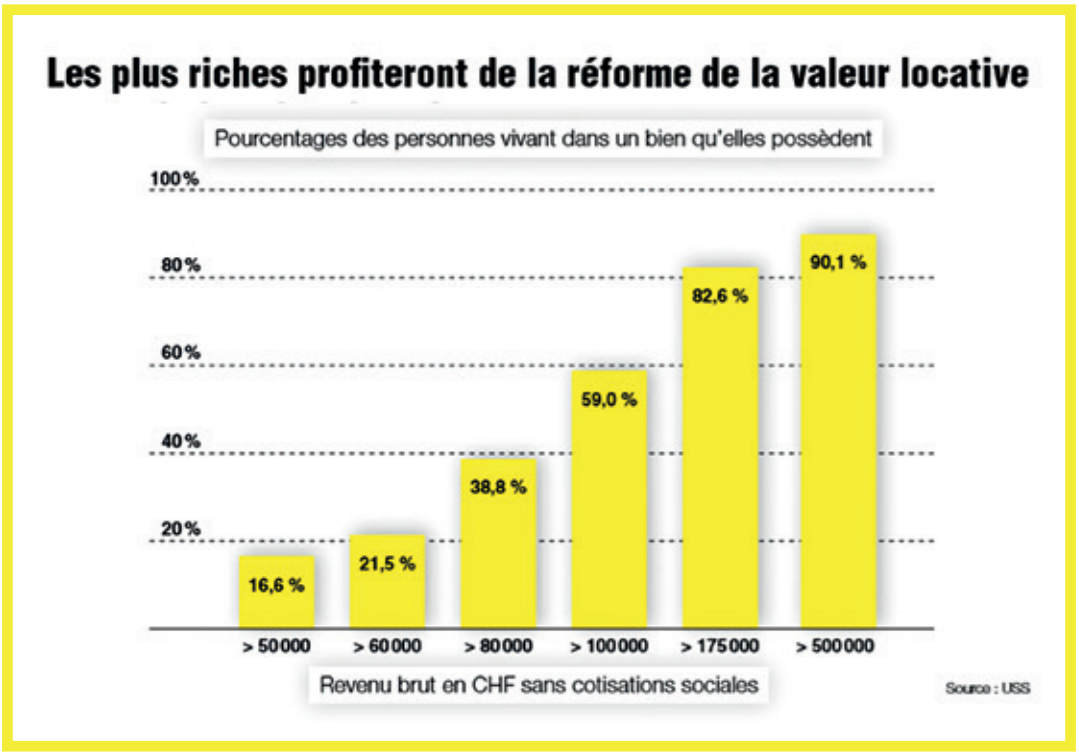
Concrètement, cela signifie qu'en moyenne, chaque ménage paiera 500 francs d'impôts supplémentaires par an.

La réforme prévoit la suppression de la valeur locative, un mécanisme critiqué mais qui assure depuis longtemps une certaine égalité de traitement entre propriétaires et locataires. Or, cette suppression créera un trou budgétaire gigantesque : la Confédération, les cantons et les communes perdront environ deux milliards de francs de recettes fiscales chaque année. Ces pertes devront être compensées. Concrètement, cela signifie qu'en moyenne, chaque ménage paiera 500 francs d'impôts supplémentaires par an. Rien que ça.

Le Valais illustre bien la situation : selon les projections, il faudrait augmenter de 4,5 % les impôts communaux et cantonaux des personnes physiques pour compenser les 65 à 70 millions de pertes liées à la réforme. Au Tessin, la hausse attendue atteint même 7,5 %. Autrement dit : les ménages paieront plus, pour que les plus riches paient moins.

Aujourd'hui déjà, les 2,3 millions de ménages locataires sont sous une forte pression. En vingt ans, les loyers ont augmenté de 25 %, bien plus vite que les salaires. Chaque année, les locataires paient environ 10 milliards de francs en trop. Avec la réforme, ils devront en plus financer les cadeaux fiscaux accordés aux propriétaires les plus aisés. Pourtant, la Constitution est claire : à revenu et fortune égaux, locataires et propriétaires doivent supporter la même charge fiscale. Or, en supprimant la valeur locative tout en maintenant certaines déductions pour les propriétaires, cette égalité serait bafouée. Le projet creuse encore davantage l'écart entre ceux qui possèdent déjà et ceux qui peinent à se loger.

Pas la classe moyenne, ni les jeunes ménages qui rêvent d'accéder à la propriété. Pas non plus les retraités modestes. Les principaux bénéficiaires sont les plus riches, ceux qui habitent dans des villas ou appartements de luxe, souvent déjà sans dettes et sans travaux à effectuer.



Les chiffres sont éloquents : plus de 80 % des personnes qui gagnent plus de 175'000 francs par an vivent dans leur propre logement. C'est cette minorité privilégiée qui profitera des allégements fiscaux. La grande majorité des ménages, elle, devra assumer les hausses d'impôts destinées à combler le trou budgétaire.

Avec des taux d'intérêt bas, la situation est encore plus alarmante. Depuis juin 2025, la Banque nationale suisse a ramené son taux directeur à 0 %. Or, la plupart des estimations se basent sur un taux hypothécaire plus élevé, autour de 3 %. A 0 ou 1,5 %, les pertes fiscales explosent : près de 20 milliards de francs en dix ans.

Ces milliards manqueront pour financer des services essentiels : la santé, la formation, les crèches, les réductions de primes d'assurance-maladie. Ce n'est pas un hasard si la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a officiellement pris position contre la réforme. Même les cantons, qui bénéficieraient en principe d'une plus grande liberté fiscale, reconnaissent que le projet est intenable financièrement.

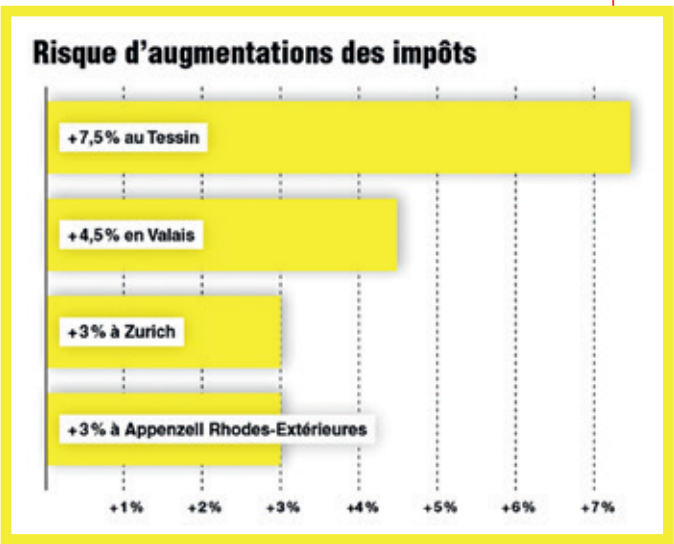
Le projet supprime également une incitation centrale : la possibilité de déduire fiscalement les rénovations et assainissements énergétiques. Aujourd'hui, rénover une façade, isoler un toit ou remplacer un système de chauffage permet de réduire ses impôts. Demain, ce ne sera plus possible.

Cela signifie un coup d'arrêt pour la rénovation énergétique du parc immobilier, alors même que la Suisse doit réduire ses émissions de CO_2 et améliorer son efficacité énergétique. En période de crise climatique et de risque de pénurie d'électricité en hiver, cette réforme pousse dans la mauvaise direction : elle récompense l'immobilisme au lieu de soutenir les efforts de transition.

Ces milliards manqueront pour financer des services essentiels : la santé, la formation, les crèches, les réductions de primes d'assurance-maladie.

Selon une étude d'UBS, la réforme entraînerait une hausse des prix de l'immobilier de 13 %. Le principe est simple : en rendant l'investissement immobilier fiscalement plus intéressant, on stimule la demande, donc les prix. Or, l'accession à la propriété est déjà hors de portée pour la majorité des ménages : seuls 10 % des locataires remplissent aujourd'hui les critères de solvabilité, contre 50 % il y a vingt ans.

Avec cette réforme, le rêve de devenir propriétaire s'éloignera encore plus pour la classe moyenne et les jeunes familles. La fracture entre riches propriétaires et locataires s'accentuera encore.



Ce projet ne divise pas seulement gauche et droite. Bien au contraire : l'opposition est transpartisane. Des élu·es du PS, des Vert·e·s, mais aussi du Centre, du PLR et même de l'UDC appellent à voter NON. De nombreux cantons, les communes touristiques, les associations de locataires et des organisations patronales tirent également la sonnette d'alarme.

Le Conseil fédéral lui-même admet que « d'autres projets fiscaux sont prioritaires ». Quand un tel consensus réunit des forces politiques et sociales si diverses, c'est bien la preuve que la réforme est mal conçue, injuste et dangereuse.

Le changement de système de l'impôt immobilier est une réforme taillée sur mesure pour une minorité de riches propriétaires. Il coûtera en moyenne 500 francs supplémentaires par ménage, pénalisera lourdement les locataires, aggravera les inégalités sociales, freinera la rénovation énergétique et privera les finances publiques de milliards nécessaires pour des prestations essentielles.

Le 28 septembre, nous avons l'occasion de dire clairement NON à une profonde injustice fiscale. Pour protéger la classe moyenne et défendre les locataires.

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

le peuple.VS

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à Fr. 5.- ici

409’220

C’est le nombre d’hectares qui avaient déjà brûlé dans les pays de l’Union européenne cette année jusqu’à mi-août.

Le vengeur masqué



Lors des premiers jours de la session d’automne, le Conseil des Etats a voté sur la reconnaissance de l’état palestinien. Sans surprise, la chambre des cantons a refusé le texte. Et pourtant, tous les romands, à l’exception de Pascal Broulis, avaient voté oui. Y compris Mauro Poggia pourtant très marqué à droite. Ce dernier a même pris la parole pour faire un plaidoyer afin de reconnaitre l’état de Palestine. Mais ça n’aura pas convaincu cette majorité bourgeoise suisse-allemande. Pas même le conseiller «socialiste» Daniel Jositsch qui, fidèle à sa ligne pro-israélienne, a refusé le texte. Quand pendant l’espace d’un instant, on se sent beaucoup plus proche de Mauro Poggia que d’un «camarade», c’est quand même qu’on vit une drôle de période. Apparemment on peut être de gauche et trouver un génocide cool.

30 septembre	**18 h 00**	**Comité directeur**
	19 h 00	**Conseil de parti**
8 novembre	**16 h 00**	**Congrès du PSVR**
9 décembre	**18 h 30**	**Comité directeur**

PS Parti socialiste du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant·e·s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l’adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel
14e année

Site internet: www.lepeuplevs.com

Rédaction: Yoann Bodrito
redaction@le-peuplevs.ch

Abonnement:
annuel CHF 95.–
de soutien CHF 130.–
supplémentaire CHF 5.–
membres JSVr CHF 50.–
abonnement@le-peuplevs.ch

Tarifs de publicité:
CHF 200.– (1/8 page)
CHF 400.– (1/4 page)
CHF 800.– (1/2 page)
CHF 1600.– (page complète)

Administration et publicité: Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@le-peuplevs.ch

Maquette: Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année